

Pour publication immédiate



Communiqué

## Programme annuel 2024 : gros plan sur la transformation numérique et l'évolution démographique

*Berne, 14.2.2024 – La Délégation des finances des Chambres fédérales et le Conseil fédéral ont pris connaissance du programme du Contrôle fédéral des finances (CDF) pour l'année 2024. Outre des révisions de comptes, ce programme comprend des audits liés à la transformation numérique et aux effets de l'évolution démographique.*

En 2024, le CDF prévoit plus de 160 audits couvrant un large éventail de sujets. Le choix des thèmes n'est en rien arbitraire, il tient compte des défis actuels et futurs en matière de surveillance. Il est ainsi prévu d'examiner l'impact des projets de numérisation sur les coûts d'exploitation informatique qui ne cessent d'augmenter par rapport aux coûts globaux.

Pour examiner les effets de l'évolution démographique, le CDF effectue, par exemple, un audit transversal de la mise en œuvre de la stratégie concernant le personnel de l'administration fédérale ou une évaluation des mesures relatives au logement autonome. Il s'intéressera également à des thèmes d'actualité comme les conséquences de la guerre en Ukraine ou la surveillance axée sur les risques dans le secteur bancaire.

Les audits financiers annuels sont une prestation essentielle du mandat légal assigné au CDF. Les importantes révisions de comptes, comme les comptes annuels de la Confédération ou les comptes du domaine des EPF, sont donc inclus dans le programme annuel 2024.

Le CDF publie plus de la moitié de ses rapports d'audit. Le programme annuel 2024 fait peau neuve. Les thèmes d'audit sont illustrés au moyen de pictogrammes.

Renseignements :

Contrôle fédéral des finances, tél. 058 462 26 66 ou  
kommunikation@efk.admin.ch



Le programme annuel 2024 du CDF est disponible sur son site Internet : [www.efk.admin.ch/fr](http://www.efk.admin.ch/fr).